

FAIRE DES ENFANTS NOTRE PRIORITÉ

COMMENT LE CANADA PEUT
AGIR EN FAVEUR DES ENFANTS
LES PLUS VULNÉRABLES

LIVRE BLANC : RÉSUMÉ



Cela fait 30 ans que les Nations Unies ont établi la Convention internationale des droits de l'enfant (en anglais : CRC). Ce traité international a établi les droits civiques, politiques, économiques, sociaux, culturels et d'accès à la santé des enfants. Depuis la création de cet accord international sur l'enfance en 1989 et l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 par les états membres des Nations Unies en 2015, des progrès ont vu le jour pour de nombreux enfants vivant dans la pauvreté partout dans le monde. **Mais la situation de la plupart des enfants vivant dans un contexte fragile ne s'est pas améliorée.**

Les contextes fragiles sont les plus dangereux dans lesquels grandir. Les enfants au cœur de ces situations font face à des niveaux extrêmes de maltraitance, d'exploitation, de précarité et de violence. Ils vivent avec les taux les plus élevés d'insécurité alimentaire, de malnutrition et de mortalité et ont trois fois plus de chance de ne pas être scolarisés au primaire que les enfants d'autres pays défavorisés. Ces problèmes entretiennent les cycles d'inégalité, de pauvreté et de violence qui peuvent se perpétuer de génération en génération. Sans **investissement immédiat pour les enfants vivant dans des contextes fragiles**, ces enfants, et particulièrement les filles, ainsi que des populations tout entières risquent d'accuser un retard bien plus grand, au détriment de leur propre avenir et de leur bien-être général.

Le **gouvernement du Canada a une occasion** de développer sa Politique d'aide internationale féministe en soutenant davantage les enfants les plus vulnérables au monde dans ces situations instables et en contribuant à des **améliorations vitales** dans la vie de ces enfants et de leurs communautés. Le bien-être de ces filles et garçons est primordial, non seulement pour leurs propres vie et bien-être, mais également à long terme pour la paix, la stabilité et le développement durable dans le monde. Ces enfants ont besoin de

défenseurs solides qui investiront dans leur avenir. **Le Canada peut être ce défenseur.** Allié reconnu de la jeunesse, le Canada est bien positionné pour faire avancer la communauté mondiale dans le bon sens grâce à des investissements plus solides et ciblés et des programmes à destination des enfants en situation fragile. Ces investissements s'attaqueraient à la racine de la fragilité et de l'inégalité entre les sexes et ouvriraient une voie indispensable vers la paix et le développement.

Vision Mondiale est prête à s'allier au gouvernement canadien dans cette mission. Étant donné que Vision Mondiale fait partie des plus grands organismes à but non lucratif œuvrant au cœur du nexus humanitaire-paix-développement, nous comprenons la nécessité pressante d'actions, de financements plus importants et d'approches innovantes envers les programmes mis en place dans des situations fragiles et axés sur les enfants. Notre expérience nous a inculqué que la meilleure façon de soutenir les enfants, familles et communautés dans des contextes fragiles est de travailler avec les personnes en s'assurant qu'ils disposent des biens essentiels dont ils ont besoin pour **survivre**; reconstruire et identifier les risques pour l'avenir de façon à se rétablir et **s'adapter**, et renforcer la résilience des enfants et des communautés pour bâtir un avenir meilleur, où ils pourront **prosperer**.

Nous demandons au gouvernement canadien de placer au cœur de sa stratégie d'aide internationale **les enfants et jeunes vivant dans les régions les plus dangereuses du monde**. Faire progresser les droits des jeunes filles et garçons dans des situations fragiles les aidera à **être en bonne santé, éduqués, protégés et à s'investir activement dans leurs communautés**.

Pour ce faire, le Canada devrait **privilégier la participation des enfants** et garantir qu'ils soient consultés et impliqués de manière significative dans les programmes en place dans les contextes fragiles.

Le Canada peut également accomplir cela en **encourageant l'Agenda jeunes, paix et sécurité** à l'international, en soutenant les enfants et jeunes dans leur rôle d'artisans de la paix; en **créant un Conseil international consultatif des enfants** pour conseiller le gouvernement sur les différents besoins des enfants en contextes fragiles; **et en tenant sa promesse** envers ces enfants, dont beaucoup sont des réfugiés et déplacés internes, en investissant pour un accès **sécuritaire à l'éducation de qualité** dont ils ont besoin et qu'ils méritent.

Vision Mondiale appelle le gouvernement à **porter ses investissements** à destination des enfants vivant dans des contextes fragiles à au moins 20 % de son budget d'aide au développement du Canada. Nous incitons le Canada et autres donateurs du monde entier à **être plus audacieux**, tout en se montrant judicieux et réfléchis dans le financement de la lutte contre la fragilité, grâce à des investissements souples et sur plusieurs années, et d'avoir recours à un **fonds de modération de crise** (en anglais : *crisis modifier*). Vision Mondiale recommande que tous les programmes soient fondés dans un **cadre d'égalité des sexes**. Nous demandons également au Canada d'entreprendre un dialogue ouvert sur **la foi et la fragilité** pour explorer davantage le rôle des leaders religieux dans la promotion des droits des enfants dans des contextes fragiles.

Le problème de la fragilité ne sera pas réglé par le Canada seul, mais il est temps qu'il **prenne la tête** de la communauté internationale pour avancer sur le droit chemin.

Alors que nous célébrons le 30e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant et que nous œuvrons ensemble pour atteindre les 17 objectifs de développement durable du Programme 2030, le gouvernement canadien a l'occasion de se montrer à la fois **ambitieux et audacieux**. Le moment est venu pour le Canada de faire face au défi de la fragilité et d'apporter de l'espoir aux enfants les plus difficiles à atteindre et qui ont le plus besoin de nous.

NOS RECOMMANDATIONS

1 Le gouvernement devrait placer les enfants et jeunes des régions les plus fragiles au cœur de sa stratégie d'aide internationale afin de mieux faire progresser les droits de ces enfants, pour les aider à être en bonne santé, éduqués, protégés et pour qu'ils puissent s'investir activement dans leurs communautés.

Pour ce faire, le gouvernement canadien devrait :

- privilégier la participation des enfants en s'assurant que leurs voix, priorités et besoins soient inclus de manière significative dans tous les programmes mis en place dans des contextes fragiles;
- défendre l'Agenda jeunes, paix et sécurité à l'international et augmenter les financements canadiens aux programmes destinés aux enfants et jeunes artisans de la paix, plus particulièrement dans les contextes fragiles;
- mettre en place un Conseil international consultatif des enfants qui garantira que les opinions et voix des enfants et jeunes vivant dans ces contextes fragiles soient prises en compte dans les décisions qui les concernent;
- tenir sa promesse envers les enfants vivant en situations fragiles, dont beaucoup sont réfugiés et déplacés internes, en investissant dans l'éducation sécuritaire de qualité dont ils ont besoin et qu'ils méritent.

2 Le gouvernement devrait porter ses investissements à destination des enfants vivant en situation fragile à au moins 20 % du budget d'aide au développement du Canada, en augmentant notamment les financements pour la protection, l'éducation, la santé des enfants et les initiatives de consolidation de la paix.

3 Affaires mondiales Canada devrait s'assurer que ses sources et stratégies de financement pour répondre à la fragilité soient stables et qu'ils produisent des financements plus souples et à long terme.

4 Affaires mondiales Canada devrait davantage avoir recours à des fonds de modération de crise (en anglais : *crisis modifier*) dans les programmes mis en place dans des contextes fragiles afin de renforcer la résilience et protéger les bénéfices de développement.

5 Affaires mondiales Canada devrait garantir que tous les programmes compris dans le nexus humanitaire-paix-développement soient fondés selon un cadre d'égalité des sexes pour renforcer la connaissance et le recours des femmes et des filles à leurs droits, et les aider à créer des occasions d'engagement civique répondant à leurs préoccupations.

6 Affaires mondiales Canada devrait entreprendre un dialogue au sein du secteur sur la foi et la fragilité pour savoir comment travailler avec des leaders religieux pour renforcer les actions relatives à l'engagement civique et le développement communautaire dans des contextes fragiles.

